

Aircurve Pro ATEX

Gamme de produits



Caractéristiques

EX

Application



Classe de filtration

Grossiers



POINTS CLÉS

- Série de filtres conformes à la directive européenne ATEX 2014/34/EU.
- Média filtrant synthétique
- Pas de perte de fibres
- Conception stable et légère
- Grande capacité de rétention de la poussière
- Rapport coût-bénéfice optimal
- Média classé M1 selon la norme NFP92-507

DESIGN

Média filtrant synthétique à plis ouverts installé dans un boîtier métallique léger. Supporté par un treillis en acier galvanisé des deux côtés pour assurer une meilleure stabilité des plis.

APPLICATIONS

Pour les systèmes spéciaux de climatisation et de ventilation dans les industries alimentaire, chimique et pharmaceutique, où il faut répondre à des exigences élevées en matière d'atmosphères explosives.



Les filtres utilisés dans les domaines d'application sont électriquement conducteur et conforme aux Directive européenne ATEX 2014/34 / UE pour les produits utilisés en atmosphère explosif.

Aircurve Pro

ATEX

DONNÉES DE PERFORMANCE

Classe de filtration	Dimensions	Débit d'air	Perte de charge
ISO 16890	mm	m ³ /h	Pa
Grossiers 60%	287 x 592 x 48	1700	105
Grossiers 60%	490 x 592 x 48	2900	105
Grossiers 60%	592 x 592 x 48	3400	105

SPÉCIFICATION

Vitesse d'air recommandée	< 3400 m ³ /h	Perte de charge finale pour consommation d'énergie efficace selon EN 1305	Valeur la plus basse de perte de charge initiale + 50 Pa, ou x 3
Résistance thermique	Max. 70 °C	Résistance à l'humidité	Humidité relative de 80 %
Régénérable	Non	Classification au feu	M1 selon NF P92-507

OPTIONS

Type de cadre	Acier galvanisé
---------------	-----------------

ZONE AUTORISÉE

Les filtres sont autorisés, en fonction de leurs classes de filtration, pour une utilisation dans les zones suivantes avec les substances inflammables répertoriées,

Substance	Zone	Groupe explosif
Poussière	Zone 20, Zone 21, Zone 22	IIIA - Limites d'inflammabilité et floculation IIIB - Poussière isolante non conductrice
Gaz	Zone 0, Zone 1, Zone 2	IIA - Diesel, essence, éthane, etc. IIB - Gaz de ville, éthylène, etc.